

Projet 16/6 : Un an après, premier bilan de la relocalisation des déplacés

Lancé il y a un an, le programme de réhabilitation de 16 quartiers et de fermeture de 6 camps de déplacés du séisme à Port-au-Prince, connu sous le nom de Projet 16/6, aurait au total facilité le retour de près de 44.000 sinistrés dans leurs quartiers d'origine, soit 11.000 familles de la région métropolitaine.



Photo : Logan Abassi – UN/MINUSTAH

Outre la réhabilitation et la reconstruction des quartiers de retour de la capitale, eux-mêmes touchés par le séisme du 12 janvier 2010, ce projet pilote vise également l'amélioration des conditions de vie des habitants des zones concernées, à travers la création d'activités génératrices de revenu.

75 % de la main d'œuvre pour les travaux d'infrastructures est issue de la communauté, a souligné Barbara Calixte, au nom du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), lors d'une conférence de presse.

Ainsi, environ 250 membres de la communauté ont été engagés dans les travaux de réhabilitation, notamment ceux de la rue Charlemagne Péralte, principale voie d'accès au quartier Morne Hercule à Pétion-Ville, longue de 1.184 mètres.

Ces travaux, lancés le 25 mars dernier, ont été confiés à la compagnie de Génie militaire du Chili et de l'Equateur (CHICUENGCOY) de la MINUSTAH. Et cette semaine, c'est au tour d'un autre quartier de Pétion-Ville concerné par le Projet 16/6, Morne Nérette, d'accueillir des travaux de réfection de 900 mètres de route par les Casques bleus de la MINUSTAH.

Les familles ayant de faibles revenus ont également bénéficié d'un système de crédit au logement. C'est par exemple le cas de Jean-Pierre qui indique avoir une quote-part à verser pour sa maison construite à Morne Hercule. Il sera donc pleinement propriétaire de sa maison dans 5 ans, en vertu du contrat qu'il doit bientôt signer. « C'est une aide réelle, parce que j'aurais mis beaucoup de temps à construire ma maison sans ça », explique-t-il.

En vue d'améliorer les conditions de vie et de sécurité dans la zone, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et l'Organisation de développement Chemonics ont aussi équipé les quartiers du Projet 16/6 de quelques 440 lampadaires, dont une centaine ont déjà été installés.

Le programme a permis en un an la construction de 718 maisons, sur les 1.100 prévues. « Ils m'ont fourni du fer, des tôles, du ciment et du bois. Et ne m'ont demandé que de l'eau pour faciliter les travaux », explique l'un des premiers bénéficiaires du programme, Joseph Dutreil. Ce père de huit enfants ajoute qu'avant cela, le programme lui avait fourni 500 \$ US pour se loger temporairement, dans l'attente de la fin des travaux de sa maison.

Plus de deux ans et demi après le séisme qui a frappé Port-au-Prince, 369.000 Haïtiens habitent encore dans des camps et des milliers d'autres continuent à vivre dans des conditions précaires.

Projet présidentiel lancé le 30 septembre 2011, le Projet « 16/6 » est conduit en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Organisation Internationale du Travail (OIT), le Bureau des Nations Unies pour les Services d'Appui aux Projets (UNOPS) et l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM).

Pierre J. Richard/Mathias Gillmann